

Publié le 6 juin 2024

Journée « contrôle analogue » : une salle comble vaut bien une deuxième session

50 personnes, une salle pleine, un programme complet et des échanges interactifs : c'est le résumé de la journée Epl Expertise sur le contrôle analogue organisée par votre Fédération le 30 mai dernier. Une réitération est prévue le 17 octobre prochain.



« Le contrôle analogue est une chance pour les collectivités et les Spl, c'est une corde de rappel pour être toujours à la bonne distance de ses actionnaires. C'est un lien privilégié », énonce Florian Poirier, Directeur de la Direction Collectivités Territoriales à la FedEpl lors de l'introduction de la journée.

Au sein d'une belle salle de la Tour Eqho, siège de **KPMG** (partenaire de la FedEpl et que l'on remercie), c'est une journée à guichet fermé. L'expression consacrée en matière sportive lorsque les inscriptions sont rapidement closes peut s'appliquer au 30 mai dernier et démontre l'intérêt majeur accordé à cette dimension phare des Spl : le contrôle analogue.

C'est **une formation résolument pratique, qui se voulait le pendant « oral » de la nouvelle édition du guide sur le contrôle analogue édité par la FedEpl**, qui a été proposée aux Sem (oui !), Spl et collectivités territoriales inscrites pour l'occasion. Résolument conviviales, les interventions d'experts de la FedEpl et de **Gilles Le Chatelier, Avocat Associé chez Adaltys**, n'ont pas occulté **les temps de partage de bonnes pratiques, d'échanges et de questionnements entre les Spl** autour de cette notion un peu vague et pourtant si importante pour leurs contrats.

« Le contrôle analogue c'est une affaire de petits cailloux. C'est un faisceau d'indices cumulatifs que la Spl amasse en fonction de ce qu'elle peut faire et qui sera probant par la suite », a expliqué Antoine Colin-

Goguel, Responsable juridique à la Direction Collectivités Territoriales.

Le contrôle analogue est en effet un faisceau d'indices, il n'existe pas de « recette miracle ». Il faut donc sélectionner des dispositifs qui fonctionnent et les faire vivre. **14 ans après la naissance des Spl, la FedEpl tire un bilan et a apporté son regard sur ces pratiques en capitalisant sur les rapports CRC et les diverses expériences de ses adhérents pour donner quelques astuces**, afin de mobiliser son conseil d'administration en matière de contrôle analogue par exemple. **Gilles Le Chatelier** est revenu sur des aspects de droit européen notamment, sans pour autant oublier de prodiguer quelques anecdotes et bons conseils de terrain issus de son expérience d'accompagnement des Spl.

Franck Baudoux, DG de la Spl du Centre aquatique de l'Amandinois a par ailleurs partagé son expérience du contrôle analogue mis en place dans sa structure. Un vrai éclairage de terrain.

Rendez vous le 17 octobre prochain si vous souhaitez tout connaître sur le contrôle analogue et trouver des réponses à vos problématiques, ou tout simplement échanger !